

De la nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non par la phrase: de la nécessité d'étudier les constructions verbales avec des classifieurs

Louvain (Belgique), 25 avril 1977

K.U. Leuven, Département Linguistick¹

1. L'unité d'étude de la syntaxe, niveau de la langue et du discours

On connaît les difficultés attachées à l'unité de "phrase", de par son ambiguïté.

D'une part nous sommes habitués à la considérer comme une donnée intuitive du discours: ce qui dans le discours forme un morceau d'énoncé construit autonome. Le construit est un donné intuitif sur lequel on peut obtenir un consensus:

- (1) a. il a ouvert les bouteilles de gaz et puis je sais pas ce qui s'est passé (MFM, A 69-2)
- b. tout droit à gauche et à droite
- c. des haricots jamais
- d. lundi lavage mardi repassage mercredi repos²

L'autonomie, est une notion fuyante, souvent estimée d'après des habitudes graphiques de ponctuation or on sait qu'il est aisé de déplacer les limites de la phrase en déplaçant un point:

- (2) et le 31 décembre j'ai été expulsée avec la force de l'ordre
- et le 31 décembre j'ai été expulsée. Avec la force de l'ordre.

L'entreprise qui consisterait à faire l'inventaire des "phrases" possibles à ce niveau serait aberrante, particulièrement à l'oral:

- (3) le but du club c'est d'avoir une équipe qui sert de fanion n'est-ce pas qui représente la société et d'autres équipes qui jouent au football pour essayer de venir en cas les suppléer pour arriver pour s'amuser d'accord nous faisons les sacrifices que nous voulons mais il ne faudrait pas il ne faudrait pas qu'il y ait ce mauvais esprit

D'autre part, la phrase est une unité de grammaire, que l'on pose comme devant être analysable en termes de catégories grammaticales: noms, verbes..., et de relations grammaticales. Or ce qui fait phrase au niveau du discours dans la première acception n'est pas nécessairement constitué de façon descriptible en termes de catégories et relations grammaticales: il y

¹ NA: Cette conférence a été donnée dans le cadre du programme de troisième cycle joint à la fin du texte.

² NA: Tous les exemples de ce manuscrit constituaient un exemplier dactylographié auquel été jointe la bibliographie.

a des phrases sans verbe, des phrases à verbe sans sujet (à l'impératif) et des énoncés construits autonomes qui peuvent être constitués de deux interjections.

Le concept de "phrase canonique" vise à résoudre cette antinomie. On ne peut le faire qu'en "transcendant" les catégories grammaticales et en instituant une unité qui peut se manifester, quelles que soient les catégories mises en jeu, comme la réalisation d'un rapport fondamental qui échappe à la catégorisation grammaticale (le rapport de jugement de la grammaire générale, le rapport prédicatif, l'assertion, etc.)

Si l'on cherche à fonder une syntaxe de type distributionnel, qui serait le prolongement de la morphophonologie, on devra se fonder sur les régularités attestées par les catégories grammaticales: l'unité syntaxique fondamentale devra être calculée par rapport à des catégories attestées en morphologie. Or il n'existe pas, en français du moins, de réalisation morphologique caractéristique de la phrase.

Nous choisissons de poser comme première unité d'analyse syntaxique le verbe et non la phrase; le verbe sera considéré comme une unité de construction syntaxique fondamentale; le verbe construit ensemble des éléments de l'énoncé. Ces constructions se manifestent évidemment dans des phrases, mais ces phrases ne forment pas des unités descriptibles en termes grammaticaux (sauf celles qui sont constituées uniquement par une construction verbale). Nous passerons donc directement du verbe à l'énoncé, sans poser une unité intermédiaire. Nous serons amenés à rendre compte de ce qu'on appelle traditionnellement la "phrase minimale", dans la mesure où elle est constituée par un verbe.

Nous envisageons d'étudier dans d'autres étapes les syntaxes non-verbales. Mais dans la perspective où nous nous plaçons, il paraît essentiel de commencer par le verbe qui représente, en français, une catégorie où la morphologie est révélatrice.

2. Grammaire et lexique

Pour une bonne part, la bonne forme des énoncés est déterminée par des sélections lexicales convenables. Une forte vraisemblance de rencontre entre éléments lexicaux donne un énoncé compréhensible, quelles que soient les catégories grammaticales mises en jeu; dans une simple énumération, l'effet de construit est nettement supérieur s'il s'agit d'éléments du lexique organisés selon une bonne vraisemblance que selon une faible vraisemblance; on comparera sur ce point les énoncés (4) et (5).

(4) le père la mère les enfants

(5) les nuages les adjectifs la confiture

Les énoncés construits avec des verbes sont tributaires de ces effets de vraisemblance, comme les autres. Ainsi chacun s'accordera à trouver que (6a) est un meilleur énoncé que (6b):

- (6) a. le gouvernement recense les habitants
- b. l'étagère recense le sel
- c. l'étagère recense boire

Dans les énoncés verbaux comme dans les autres les termes lexicaux sont repliés entre eux par la connaissance préalable que nous avons de la liste lexicale à laquelle ils appartiennent. La taxinomie des jours de la semaine, en (1d), est une connaissance culturelle, supposée acquise par les locuteurs français adulte, qui structure l'énoncé. D'autres taxinomies, moins largement partagées fournissent des organisations évidentes pour certains locuteurs, opaques pour d'autres, comme en (7a):

- (7) a. L'inversion du champ appliqué donne des monodomains d'orientation symétrique par rapport à la normale aux couches. (courrier du CNRS, janvier 1976, p.52)
- b. elle en donne de symétriques par rapport à ça

Il s'agit de connaissances culturelles, d'expérience et de savoirs divers, non-communes à tous, changeantes. Si la syntaxe de la langue dépendait de ce type d'organisations, les locuteurs seraient liés par la connaissance préalable du lexique et ne pourraient sans doute pas communiquer en dehors des réseaux lexicaux qui leur seraient connus, ni acquérir des connaissances nouvelles. De toute façon on doit convenir qu'il paraît impossible de donner une description systématique de ces réseaux de vraisemblance lexicale. Z. Harris avait proposé une procédure intéressante qui consistait à tenir compte non pas directement de l'acceptabilité lexicale, mais des échelles relatives d'acceptabilité. On aurait une sorte de consensus parmi les locuteurs pour classer (8a) comme meilleur que (8b) et que (8c):

- (8) a. Il dévisage ses voisins
- b. il dévisage le mur
- c. il dévisage ses fraises

L'important est qu'on retrouverait la même échelle dans "ses voisins se sont laissés dévisager", etc.

Mais la notion d'une "échelle d'acceptabilité", pour séduisante qu'elle soit, se révèle difficile à manier dans la pratique; de plus elle tendrait à instaurer des différences fondamentales entre les locuteurs qui, par connaissance technique d'un domaine, vont mettre très haut dans l'échelle des exemples comme (9):

- (9) cramer une soierie
- cet oiseau n'enduit pas bien
- flotter des billes de bois (Dictionnaire J.P. Caput)

et ceux qui vont les placer très bas.

Or il nous semble que, au-delà des connaissances lexicales individuelles, la connaissance de la syntaxe de la langue est commune aux locuteurs. Un verbe comme *recenser* donnera des effets de construit dans une suite "a recense b", quelle que soit la nature lexicale de a et de b, comme en (6a) et (6b); comme le montre (6c) "l'étagère recense boire", c'est la catégorie grammaticale à laquelle appartient l'élément qui importe, et non son sens. Nous avons donc besoin de décrire les éléments construits par le verbe en fonction des catégories instituées par la langue, et non en fonction des sens lexicaux. Nous avons besoin de disposer de classifieurs du lexique. Comme on le remarque en confrontant les exemples de (7a) et (7b), les pronoms clitiques du français fournissent de bonnes approximations de ces classifieurs et en ce qui concerne le sens perçu dans l'énoncé, on peut dire que en (7b), lorsqu'on a écarté le lexique, d'une certaine façon l'énoncé a plus de sens.

3. Des classifieurs pour les constructions verbales

La notion de classifieur est couramment utilisée pour la description de certaines langues et nous nous sommes tout particulièrement intéressés à l'utilisation syntaxique qu'en fait Whiteley pour le Swahili, G. Guillaume pour le basque. En français, les pronoms clitiques nous semblent pouvoir être utilisés d'une façon analogue pour déceler les unités de construction verbale, et pour fonder une analyse en constituants.

La propriété fondamentale qui nous les fait choisir comme classifieurs réside en ce que nous appelons la "relation de proportionnalité". Il existe, entre les phrases pronominales et les phrases lexicales avec lesquelles elles peuvent être mises en rapport, une relation constante de proportionnalité, comme dans les couples suivants (10) où l'on peut dire que:

- (10) il mange du pain / il en mange³
 il regarde sa montre / il la regarde
 je parle à mes enfants / je leur parle
 il recense la population / il la recense

Nous tenons que cette relation, qui rencontre le consensus des locuteurs, est un élément fondamental de l'analyse, aussi important que la relation syntagmatique ou que la relation paradigmatique.

Les pronoms clitiques permettent de saisir la construction verbale sans les inconvénients des problèmes de sélection lexicale et cependant, par la relation de proportionnalité, ils établissent le lien avec toutes les réalisations lexicales possibles. Dans un énoncé constitué par un verbe et l'ensemble des pronoms clitiques avec lesquels ils peuvent se construire

³ NA: Nous noterons cette relation de proportionnalité par une barre oblique (/) alors que dans l'exemplier elle apparaît comme la barre d'une fraction avec en numérateur la construction avec lexique et en dénominateur la construction avec pronoms.

(énoncé que nous nommons "phrase pronominale"), le seul lexème est le verbe. Les pronoms clitiques ont une autre sorte de sens que le sens lexical: ce sens très général, qui apparaît dans "il en mange" pour *il* et pour *en*, non lié aux bonnes vraisemblances du lexique, nous semble pouvoir révéler la relation de sens fondamentale qui est en œuvre dans la construction, et qui est tout autant sémantique que grammaticale. Il s'exerce, entre le lexème verbal et les clitiques, une sorte très particulière de sélection. Il y a mauvaise sélection dans:

(11) * j'en existe, je lui pense, ça me devient

qui nous paraît liée à une connaissance préalable de la langue et non à une connaissance préalable du monde. Nous pensons qu'il est envisageable de décrire ces sortes de sélection, d'une part parce que les clitiques sont en nombre restreint, d'autre part parce qu'ils ont un marquage morphologique beaucoup plus diversifié que les noms – un reste de déclinaison, comme disent les ouvrages scolaires – et qu'à ce titre ils révèlent des sélections de langue que les noms ne marquent pas. De par la relation de proportionnalité, nous pouvons nous autoriser à projeter sur les phrases lexicales les organisations que nous aurons trouvées sur les phrases pronominales.

Une longue tradition a fait orienter la relation dans le sens qui va du lexique aux pronoms, le nom lexical étant posé comme une donnée primitive et le pronom comme une réduction de cette donnée. Ce n'est que récemment que les inconvénients de cette approche ont été dénoncés par certains auteurs. Mais il existe une autre tradition, dont témoigne par exemple Scaliger, qui faisait des pronoms les éléments fondamentaux de la langue, de par leur sens très général. Certains philosophes du langage comme Quine leur octroie le rôle de "basic media of reference", les opposant par là au "meaning" des noms lexicaux.

Nous essaierons de montrer dans le détail comment certaines objections traditionnelles présentées contre la priorité du pronom peuvent être surmontées, particulièrement en français. Il s'agit essentiellement de deux objections.

Selon l'une, les pronoms clitiques auraient des restrictions trop spécifiques, qui ne se retrouveraient nulle part ailleurs, par exemple pour l'ordre et la cooccurrence. Il est vrai que les règles d'ordre qui interdisent:

(12) * il lui le donne, tu le me donnes, il te me présente

ne se retrouvent pas dans les noms: "il le donne à Pierre", "il me présente à quelqu'un". Mais nous pensons qu'il est possible de dégager une grammaire spécifique des clitiques, sans relation avec celle des noms et qui, une fois dégagée, rendra compte du fait qu'il s'agit bien d'une catégorie grammaticale particulière et non de classifieurs abstraits, et qui,

une fois écartée, permettra de voir le fonctionnement des unités que révèle le clitique.

L'autre objection vise le sens trop spécifique des clitics, le fait que si l'on attribuait un sens différent à *lui* et à *à lui*, dans:

- (13) il lui parle
 il pense à lui
 il parle à son voisin – il pense à son voisin

on ne retrouverait pas cette différence de sens dans la construction avec des noms "il parle à son voisin, il pense à son voisin". Nous pensons au contraire que la distinction est fondamentale et que c'est le nom qui la masque. Cette distinction est liée à plusieurs propriétés syntaxiques qui apparaissent dans:

- (14) il lui parle – ils se parlent
 il pense à lui – * ils se pensent
 il lui parle de partir – * il pense à lui de partir

La différence entre *lui* et *à lui* nous servira de base pour l'établissement du trait "+/- individuel", qui nous semble bien préférable à celui de "+/- humain", que l'on a tiré de l'examen du lexique.

Enfin, commencer la description par les clitics considérés comme classifieurs a l'avantage d'être une tâche pratique envisageable, contrôlable sur des critères morphologiques. On mesurera l'intérêt de la description au nombre de faits qu'elle permettra de décrire commodément.

4. La méthode

Comme en morphophonologie, nous chercherons à dégager une analyse en forme de traits, qui permettent de libeller la relation entre le verbe et les termes qu'il construit. Nous procédons avec des analyses distributionnelles, des notions de paradigmes, de syntagmes et de double niveau (celui des réalisations et celui des formes sous-jacentes).

4.1 Les paradigmes

On appellera paradigme de clitics l'ensemble des clitics qui commutent auprès d'un même verbe. Par exemple le verbe *voir* a un paradigme très étendu qui comporte entre *il* et *voit*, la possibilité de:

- (15) il / me te nous vous se le la les en / voit

rebellera a un paradigme qui est un sous-ensemble de celui-ci:

- (16) / me te nous vous se / rebeller

le verbe *appartenir* offre un autre ensemble de formes et *remédier* présente un sous-ensemble de celui-ci, *y*:

- (17) elle / me te nous vous se lui leur y / appartient
 (18) elle / y / remédie

Par commodité, on désignera ces différents paradigmes d'après l'ordre dans lequel ils se manifestent, sous la forme la plus différenciée morphologiquement: on parlera de P1 pour ceux qui sont du type *le* et P2 pour ceux qui sont du type *lui*; on aurait P3 pour le verbe arracher: *me, te, nous, vous, se, lui, leur, en*, série qui comporte *lui* et *en*, mais pas *le*:

(19) elle / me te nous vous se lui leur en / arrache (un morceau)

Dans ces paradigmes, on constate des solidarités constantes. Quel que soit le verbe, *nous* et *vous* sont toujours solidaires: il n'y a pas de verbe qui accepterait une forme et refuserait l'autre; cette sorte de solidarité n'est donc pas caractéristique d'un groupe de verbes. En revanche, la solidarité entre *le* et *me* dans un paradigme de P1 est caractéristique de certains verbes.

Nous dirons qu'un paradigme qui comporte *me, te, nous, vous* est affecté du trait "+personnel"; nous entendons par là qu'il comporte l'occurrence de *me*, qui peut être considéré comme le nom de la personne du locuteur. Le verbe *devenir* est dépourvu du trait "+personnel", ce qui signifie, qu'on ne peut le construire avec la forme *me*, ni avec les autres qui en sont solidaires. Au niveau lexical, on devra tenir compte du fait que "il est devenu quelqu'un" ne peut être affecté du trait "+personnel".

Les relations de dépendance permettent de hiérarchiser les traits. Ainsi en comparant les quatre verbes *plaire, remédier, appartenir* et *renoncer*.

(20)	lui appartenir	y appartenir	y renoncer,	renoncer à lui
(21)	-----		y remédier	y remédier-----
(22)	lui plaire	-----	-----	? à lui

on voit qu'il y a deux paradigmes maximum, *lui, y* pour "appartenir", et *y, à lui*, pour "renoncer". On constate qu'il y a des verbes qui ont un sous-ensemble, *lui*, du premier, comme "plaire", ou un autre sous-ensemble, *y*, comme "remédier". Pour le second, il y a un sous-ensemble, *y*, mais aucun sous-ensemble *à lui*: il n'existe aucun verbe qui aurait *à lui* et qui n'aurait pas *y*. Dans une certaine mesure, *à lui* est un "+personnel", puisqu'il est toujours solidaire de la forme *à moi*. Mais en ce cas, on doit dire que l'apparition de ce *à lui* non-clitique est toujours subordonné à l'apparition de *y*, non-personnel. On parlera de "personnel secondaire", indiquant par là qu'il est dépendant d'un non-personnel; on l'opposera à la forme *lui*, qui n'a pas cette dépendance et qui de ce fait sera désignée comme "personnel primaire". Cette hiérarchisation, qui nous paraît importante, est masquée dans le lexique.

4.2 Les constructions

On appellera construction du verbe l'ensemble formé par le verbe et ses paradigmes, soit pour *rapprocher*:

(23) / me te nous vous le la les en se / + / en de lui / rapprocher

On ne tiendra pas compte, pour l'établissement de ces constructions, des restrictions purement pronominales qui interdisent la rencontre effective de *me+lui*, mais qui n'interdisent pas leur réalisation indépendante.

On parviendra ainsi à définir la construction d'un verbe en mentionnant les paradigmes P1, P2 ou P3 qu'il comporte, avec la constitution en traits de ces paradigmes, par exemple:

- | | | | |
|------|-----------|------------------------------------|------------|
| (24) | raffoler: | P0 (+ pers) | P3 (+pers) |
| | | j'en raffole, je raffole de lui | |
| | exclut: | *ça raffole de lui, *je me raffole | |

Un même verbe se trouvant avoir plusieurs constructions possibles, on considèrera ces constructions comme autant de formulations de la relation entre verbe constructeur et éléments construits: on appellera "groupe de formulations" l'ensemble apparaissant pour un même verbe, et on s'intéressera au problème des relations existant entre ces formulations, pour essayer d'y trouver des caractéristiques de description.

5. Conclusion

Nous avons conscience, en travaillant dans le cadre de l'approche pronominale, de continuer une tradition ancienne; à la fois celle de la morphologie américaine, et pour ce qui est de la syntaxe, la tradition de la grammaire comparée. Il est en effet frappant de voir, dans les grands ouvrages comme le Meillet-Vendryes, consacré à la grammaire comparée des langues indo-européennes, la longueur relativement très petite du chapitre intitulé "syntaxe": c'est que, travaillant sur des langues à flexion riche, ces grammairiens avaient épuisé dans le chapitre de la morphologie la presque totalité des observations de type distributionnel qu'ils pouvaient faire sur la construction verbale avec des garanties formelles. Sorti de là, avait coutume de dire Meillet, la phrase n'est pas un fait de discours mais un fait de langue.

Par ailleurs, nous nous efforçons de donner corps à une analyse en constituants immédiats qui n'a pas eu historiquement le développement que l'on aurait pu souhaiter, en partie croyons-nous, parce qu'elle cherchait son unité supérieure dans la phrase et non dans le verbe.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. (1975): Recherche en vue d'une théorie de la grammaire française: essai d'application à la syntaxe des pronoms. Paris (Champion, thèse d'État).
- Chomsky, N. (1975): The Amherst Lectures. Paris (Documents linguistiques, DRL, U. Paris VII).
- Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (1977): Recherches sur le français parlé. Publications de l'Université de Provence⁴.
- Guillaume, G. (1971): Leçons de linguistique (1948-1949) Volume 1. Québec-Paris (Presses de l'Université Laval-Klincksieck).
- Quine, W.V. (1953): From a logical Point of View. Harvard (Harvard University Press).
- Stefanini, J. (1976): Jules César Scaliger et son *De causis linguae latinae*. In: Parret, H. (éd.): History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics. Berlin-New York (De Gruyter), 317-330.
- Van den Eynde, K. & Blanche-Benveniste, C. (1977): Syntaxe et mécanismes descriptifs: Présentation de l'approche pronominale. In: Les Cahiers de Lexicologie (à paraître)⁵.
- Whiteley, W.H. (1961): Some Problems of the Syntax of Sentences in a Bantu Language of East Africa. In: Lingua, IX, 148-174.

⁴ NA: Ce fut le premier numéro de la revue. Dix-sept autres suivront.

⁵ NA: L'article paraîtra en 1978.

Programme de troisième cycle

K.U. Leuven

Departement Linguïstiek, derde cyclus-programma.

In het kader van zijn derde cyclus-programma 1976-77 richt het departement Linguïstiek een cyclus van 6 voordrachten in, gewijd aan problemen van descriptieve syntaxis, onder de leiding van Prof. Dr. Cl. BLANCHE-BENVENISTE (Université de Provence, Centre d'Aix).

Maandag 25 april, 14-15.30 u en 16-17.30 u.

Une méthode d'approche fondée sur l'analyse distributionnelle appliquée aux zones les plus fortement grammaticalisées de la langue: l'approche pronominale.

- (1) Introduction générale. Nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non par la phrase; nécessité d'étudier les constructions verbales avec des classificateurs.
- (2) Le problème des groupes de formulation des verbes. Comment apparier les diverses constructions verbales.

Dinsdag 26 april, 14-15.30 u en 16-17.30 u.

Les traits syntactico-sémantiques imposés par la langue.

- (3) A quoi se réduit ce qu'on appelle passif en français.
- (4) Une critique du trait d'analyse en +/- humain; argumentation en faveur d'un trait syntactico-sémantique: +/- individuel.

Woensdag 27 april, 14-15.30 u en 16-17.30 u.

Un objectif de description: la langue parlée. Constructions syntaxiques et constructions discursives.

- (5) L'approche pronominale et la construction binaire (du type "Mon père, ça va", "Ces gens-là, les problèmes du couple n'ont pas d'importance") dans l'analyse des énoncés enregistrés à Aix. (Thèse de 3ième cycle de J. Deulofeu)
- (6) Problème des mécanismes récurrents dans les énoncés: la question des limites entre régularité syntaxique et rhétorique.

De zittingen hebben plaats in de Nieuwbouw Fakulteit Wijsbegeerte en Letteren, Blijde Inkomststraat, 21, lokaal
De voertaal is Frans en Engels.

Alle belangstellenden zijn welkom.